

Conditions générales de myMediaMarkt

1. Responsabilité

myMediaMarkt est le programme client de MediaMarkt Belgium (ci-après dénommé « myMediaMarkt »). Le responsable de myMediaMarkt en Belgique est :

Media Markt-Saturn Belgium N.V.

Boechoutlaan 105, bus 00.02

1853 Grimbergen

Numéro d'entreprise : 0477.140.426

Numéro d'identification TVA : BE0477.140.426

(ci-après dénommé « MediaMarkt » ou « nous »)

2. Conditions de participation à myMediaMarkt

Seules les personnes physiques ayant atteint l'âge de 18 ans et résidant en Belgique (ci-après dénommées « participant » ou « vous ») ont le droit de participer. Si le participant ne respecte pas ces conditions, le compte créé sera supprimé par MediaMarkt.

3. Inscription

3.1 La participation à myMediaMarkt est gratuite. Vous pouvez vous inscrire à myMediaMarkt dans tous les magasins MediaMarkt en Belgique ou à l'adresse www.mediamarkt.be. Lors de l'inscription en ligne, vous pouvez sélectionner un magasin MediaMarkt en Belgique comme magasin favori. Vous pouvez changer de magasin favori à tout moment pendant votre adhésion à myMediaMarkt.

3.2 Le prénom, le nom, l'adresse, l'adresse électronique et la date de naissance doivent être indiqués lors de l'inscription (champs obligatoires). Sans ces données, la participation à myMediaMarkt n'est pas possible.

3.3 Si vous avez le droit de participer (voir article 2), votre adhésion à myMediaMarkt commence immédiatement après que vous avez fourni toutes les informations requises décrites au point 3.2 et que vous avez terminé votre inscription.

Si vous vous inscrivez en magasin, vous pouvez utiliser les avantages de votre adhésion à myMediaMarkt immédiatement après le début de votre adhésion.

En cas de suspicion raisonnable d'enregistrement incorrect ou d'informations

manifestement incorrectes, nous nous réservons le droit de refuser l'enregistrement en question et de supprimer les données correspondantes.

3.4 Après une inscription réussie auprès de myMediaMarkt, un profil d'utilisateur personnel et un compte de points seront créés pour vous, que vous pourrez consulter via votre compte myMediaMarkt. Vous pouvez également consulter votre solde de points dans tous les magasins MediaMarkt en Belgique.

3.5 Si votre nom et/ou vos coordonnées changent, vous devez en informer immédiatement MediaMarkt. Vous pouvez le faire via votre compte myMediaMarkt ou via notre service clientèle.

4. Avantages et points myMediaMarkt

4.1 En tant que membre de myMediaMarkt, vous bénéficiez d'un grand nombre d'avantages. Certains d'entre eux sont des avantages nationaux accessibles à tous les membres myMediaMarkt dans toute la Belgique. Certains avantages ne s'appliquent qu'au magasin de votre choix et ne sont accessibles qu'aux membres myMediaMarkt qui ont choisi le magasin MediaMarkt concerné comme magasin favori. Nous nous réservons le droit de modifier, compléter ou limiter le contenu des avantages. Vous pouvez demander une liste actualisée de tous les avantages nationaux à l'adresse www.mediamarkt.be ou dans votre magasin MediaMarkt local. Vous pouvez obtenir des informations sur les avantages locaux auprès de votre magasin préféré.

4.2 En tant que membre de myMediaMarkt, vous pouvez collecter des points en effectuant vous-même des achats dans tous les magasins MediaMarkt en Belgique et dans la boutique en ligne de MediaMarkt (à l'exception des achats auprès de partenaires commerciaux et des achats de services). En plus de la collecte de points par le biais d'achats, d'autres points peuvent être collectés dans le cadre de promotions spéciales. Le type et l'étendue des achats donnant droit à des points, le nombre de points crédités en fonction de la valeur de l'achat et le nombre de points attribués dans le cadre de promotions spéciales peuvent être consultés sur le site www.mediamarkt.be et dans les conditions générales publiées de la promotion en question.

Les points ne sont crédités que pour les achats en magasin sur présentation de l'adhésion à myMediaMarkt au moment de l'achat. En cas d'achat en ligne, les points ne seront crédités que si l'achat est effectué en étant connecté à son propre compte en tant que membre de myMediaMarkt. Les achats effectués sans utiliser votre compte myMediaMarkt ne sont pas éligibles au crédit de points, que ce soit au moment de l'achat ou rétroactivement.

4.3 Les points accumulés lors d'achats dans les boutiques participantes ou dans la boutique en ligne sur www.mediamarkt.be seront crédités sur votre compte de points après une période de 30 jours suivant la réception des marchandises commandées / la remise des marchandises achetées dans la boutique. Jusqu'à la fin de la période de 30 jours, les points sont indiqués comme « points réservés ». Le crédit final sur votre compte de points a lieu après l'expiration de la période de 30 jours et à condition qu'il n'y ait pas eu d'annulation définitive de l'achat. En cas d'annulation d'un achat (par exemple échange / retour de produit), il n'existe aucun droit de compensation de l'achat dans le cadre du programme d'avantages myMediaMarkt.

4.4 S'il existe des indices fondés d'une éventuelle utilisation abusive de votre compte myMediaMarkt, nous nous réservons le droit d'examiner votre transaction et de refuser le crédit de points.

4.5 Vous pouvez consulter votre solde de points à tout moment sur votre compte myMediaMarkt et le demander dans n'importe quel magasin MediaMarkt. Votre solde de points vous sera également communiqué régulièrement par e-mail.

4.6 Toute contestation de l'exactitude ou de l'exhaustivité d'un solde de points communiqué doit être formulée par écrit ou par e-mail dans un délai d'un mois à compter de la réception du rapport. Vous devez joindre à votre réclamation les documents pertinents, par exemple des copies des reçus ou des factures. Si vous ne présentez pas vos objections dans les délais, cela sera considéré comme une approbation du score communiqué. Vous pouvez également demander une correction du solde de points après cette approbation, mais dans ce cas, vous devez prouver l'inexactitude ou le caractère incomplet de l'information.

4.7 Les points crédités de manière permanente depuis plus de deux ans expirent le 30 septembre suivant de l'année concernée. Les points acquis en participant à des promotions spéciales expirent le 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle ils ont été définitivement acquis.

4.8 Lorsque votre compte de points a atteint un solde de 1 000 points, les points définitivement crédités et non encore expirés peuvent être convertis en un bon MediaMarkt. En fonction du solde de points, différentes valeurs de coupon sont disponibles. Les points gagnés en premier sont débités en premier lors de l'échange. Les points qui ont expiré ne sont pas pris en compte lors de la détermination du solde de points pour la conversion en un coupon.

4.9 Un coupon myMediaMarkt donne droit à une réduction dans un magasin MediaMarkt en Belgique ou dans la boutique en ligne www.mediamarkt.be (non

utilisable pour des achats auprès de partenaires commerciaux et des achats de services). Un coupon MediaMarkt ne peut être utilisé qu'en combinaison avec votre compte myMediaMarkt.

Un coupon n'est pas transférable et ne peut pas être combiné avec d'autres promotions ou d'autres coupons. Les conditions de remboursement imprimées sur le coupon s'appliquent également. Les coupons MediaMarkt émis conformément à cet article sont accessibles via votre compte myMediaMarkt ou peuvent être échangés au moment de l'achat en magasin. Les coupons vous seront également envoyés par e-mail ou par courrier. Un montant d'achat minimum est requis pour utiliser le coupon.

4.10 Il n'est pas possible d'échanger vos points ou coupons MediaMarkt contre de l'argent liquide.

4.11 En tant que membre de myMediaMarkt, vous bénéficiez également d'une expérience client sur mesure. Nous créons des profils d'utilisateur afin de connaître vos intérêts et de pouvoir vous proposer des offres personnalisées. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet [ici](#).

5. Participation personnelle

5.1 La participation à myMediaMarkt est limitée à la personne du participant concerné ; la transmission à des tiers est exclue. Il n'est pas permis d'accumuler des points avec son compte myMediaMarkt pour des achats effectués par des tiers. Les points collectés dans le cadre de la participation à myMediaMarkt ne peuvent pas être transférés à des tiers.

6. Accès non autorisé par des tiers

6.1 Si vous soupçonnez qu'un tiers a accédé à votre compte, veuillez nous en informer immédiatement. Si un dommage survient parce que vous nous avez informés trop tard ou pas du tout, nous ne sommes responsables qu'en cas d'intention et/ou de négligence grave de la part de MediaMarkt.

7. Verrouillage

S'il existe des indications documentées d'une éventuelle utilisation abusive de votre compte myMediaMarkt, nous pouvons bloquer temporairement ou définitivement votre compte. MediaMarkt se réserve également le droit de récupérer les dommages qu'elle subit du fait de l'abuseur.

8. Responsabilité

Sauf en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles ou de comportement frauduleux, nous ne sommes responsables que des dommages matériels causés intentionnellement et/ou par négligence grave. La responsabilité pour les dommages indirects est exclue. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont le respect est indispensable à la bonne exécution de l'adhésion à myMediaMarkt. Les dommages dus à la mort ou aux blessures ne sont pas exclus.

Les limitations de responsabilité susmentionnées ne s'appliquent que dans la mesure permise par la loi.

9. Résiliation

9.1 Vous pouvez résilier votre adhésion à myMediaMarkt à tout moment et sans délai de préavis en le notifiant à MediaMarkt sous forme de texte, par exemple par e-mail. Cela n'affecte pas le droit des parties à une résiliation extraordinaire pour motif valable. Les points sur le compte de points expirent à la fin de la participation au programme.

9.2 Dès que la participation au programme prend fin, il n'est plus possible de collecter de nouveaux points, d'échanger des coupons existants ou d'utiliser les avantages de myMediaMarkt.

10. Modification des conditions de participation

10.1 Nous nous réservons le droit de modifier les présentes conditions de participation. Nous vous informerons de la modification et de ses conséquences par e-mail au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. Si vous ne vous opposez pas à la modification avant l'expiration de ce délai, les modifications vous seront applicables à partir de la date indiquée. Si vous n'acceptez pas ces nouvelles conditions de participation, vous pouvez vous opposer à la modification sous forme de texte, par exemple par e-mail, ou annuler votre adhésion à myMediaMarkt. Si vous vous opposez à la modification, les conditions précédentes continueront à s'appliquer à votre adhésion. Dans ce cas, nous nous réservons le droit d'annuler votre adhésion à myMediaMarkt.

10.2 Les modifications qui s'écartent à votre détriment des principales obligations de service du programme myMediaMarkt ne sont possibles qu'avec votre consentement exprès.

11. Dispositions finales

11.1 Les présentes conditions générales de participation sont régies par le droit belge. Tout litige concernant l'existence, la mise en œuvre et/ou l'interprétation des présentes

conditions et de tous les accords conclus entre vous et MediaMarkt relèvera de la compétence exclusive du (des) tribunal(s) de Bruxelles, Belgique.

11.2 Les présentes conditions générales restent contraignantes dans leurs parties restantes, même si certaines dispositions sont juridiquement invalides. Les dispositions invalides seront remplacées par les dispositions légales, le cas échéant.

11.3 Il va de soi que nous traiterons vos données avec soin, conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous trouverez de plus amples informations sur la manière dont MediaMarkt traite vos données personnelles dans notre déclaration de confidentialité. Consultez notre déclaration de confidentialité [ici](#).